

**Dirigeants d'entreprise, vous
avez envie de vous engager
pour votre territoire ?**

**Devenez mécène en
soutenant un projet
associatif...**

Comment ?

En participant à l'opération "*qui veut être mon entreprise partenaire ?*"
organisée pour la 1ère fois par la Ville

Une soirée prévue en décembre 2026 vous permettra de
rencontrer de futurs partenaires associatifs



Jusqu'à 5 porteurs de projets pré sélectionnés viendront
pitcher leur projet

**A vous de vous mobiliser pour aider à concrétiser
leurs projets, par du don financier, du prêt de matériel,
de local ou du mécénat de compétences**



Vous voulez en savoir plus ?

Contactez le Service des Associations & du Bénévolat
04 42 91 90 96 - sra@mairie-aixenprovence.fr

Pourquoi devenir mécène ?

- Vous bénéficiez d'une réduction fiscale de 60% de la somme versée,
- Vous renforcer l'image de votre entreprise,
- Vous affirmez votre responsabilité sociale,
- Vous attirez de nouveaux talents



Qui peut devenir mécènes ?



- Toute entreprise, quelque soit sa taille ou son C.A.
- Quelque soit son secteur d'activité
- Soumis à l'impôt sur les sociétés ou l'impôt sur le revenu

Profil des associations

- Des associations aixoises d'intérêt général,
- Proposant des projets pour les aixois, pour le territoire,
- Préparées et coachées pour pitcher



Vous voulez en savoir plus ?

Contactez le Service des Associations & du Bénévolat
04 42 91 90 96 - sra@mairie-aixenprovence.

<https://www.aixenprovence.fr/Qui-veut-etre-mon-entreprise-partenaire>